

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 19 NOVEMBRE 2020

N° 2020-08-03

L'an deux mille vingt, le dix-neuf novembre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du douze novembre deux mille vingt, s'est réuni en visioconférence pour cause de circonstances exceptionnelles liées à la pandémie du COVID-19, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 22

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 27
Exprimées par pouvoirs : 3
Total (mini 19) : 30

Quorum atteint

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix chacun)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte
d'Azur (porteuse de 2 voix)**

Jacqueline BOUYAC

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**17 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Dominique BESSON, Philippe CAHN, Laurent CHAREYRE, Gilles CREMILLIEUX, Robert GARCIN, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Serge ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY, Danielle TOUCHE

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Didier-Claude BLANC à Claude AURIAS, Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 10 heures.

Monsieur Gilles CREMILLIEUX est nommé secrétaire de séance.

Objet : Mieux connaître les tilleuls domestiques des Baronnies provençales pour assurer leur promotion – Budget prévisionnel et plan de financement

- ◆ Vu la charte du Parc et notamment les mesures 1-4-3 « partager la connaissance des patrimoines immatériels culturels associés aux usages du territoire », 2-1-1 « développer et valoriser les démarches de qualité d'une mosaïque de cultures agricoles »
- ◆ Considérant que la cueillette du tilleul est une culture emblématique du territoire des Baronnies provençales et que le marché du tilleul, notamment biologique, connaît une forte tension entre l'offre et la demande et que les prix du marché augmentent progressivement

Le Président expose,

Depuis 2014, le Parc naturel régional des Baronnies provençales a tissé un partenariat particulier avec le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) de Gap-Charance qui s'est concrétisé par le cofinancement d'un stage de Master 2 sur les tilleuls sauvages dans les Baronnies provençales et par l'association étroite à la mise en place d'une étude ethnologique et ethnobotanique sur les tilleuls domestiques. Dans ce cadre, le CBNA a créé un herbier de plus de 300 arbres, tous géoréférencés et cueillis sur le territoire du Parc naturel régional. **Cet herbier est susceptible de constituer une base scientifique à la connaissance des tilleuls sauvages et domestiques.**

La région des Baronnies provençales présente en effet l'originalité en France d'abriter plus d'une vingtaine de cultivars de tilleuls (nom donné aux variétés à l'état domestique), identifiés, isolés et développés depuis l'entre-deux-guerres, les critères de choix des uns par rapport aux autres se faisant selon certains critères (précocité ou pas, facilité de cueillette, caractère esthétique ou de goût, etc.). Toutefois, les connaissances sur ces cultivars relèvent d'un savoir vernaculaire qui n'est ni exhaustif, ni rigoureux. Ainsi, un même cultivar peut avoir plusieurs noms, en fonction des lieux de culture, alors que d'autres ne sont connus que comme « sauvage ».

Dans le cadre des échanges menés avec les acteurs de ce secteur (cueilleurs, agriculteurs, négociants, Chambres d'agriculture), il est clairement apparu qu'une meilleure connaissance des cultivars pouvait constituer un élément important de la dynamisation et de la structuration d'une filière de production.

Des telles connaissances pourraient avoir plusieurs usages :

- ◆ Favoriser une appropriation, par les cueilleurs, d'un savoir ancien et largement oublié afin de leur permettre de ramasser des tilleuls domestiques en connaissant leurs caractéristiques, notamment dans une perspective de remise en cueillette de tilleuls abandonnés ;
- ◆ Favoriser la création de vergers conservatoires proposant toute ou partie de ces cultivars pour fournir des greffons aux habitants ou aux pépiniéristes ;
- ◆ Conforter le travail de pépiniéristes qui souhaiteraient développer des productions de tilleuls platyphyllos des Baronnies provençales, en s'inscrivant potentiellement dans la démarche nationale, « Végétal Local » créée par les Conservatoires botaniques Nationaux
- ◆ Spécifier les variétés de tilleuls ramassées en favorisant la reconnaissance de tilleuls « sauvages » plus recherchés par le marché de la cosmétique ou du luxe, aux prix plus rémunérateurs ;
- ◆ Contribuer à une labellisation de la production du tilleul des Baronnies provençales, en accompagnement d'une démarche globale de la filière ;
- ◆ Conforter la reconnaissance à l'échelle européenne et mondiale des Baronnies provençales comme territoire d'excellence pour le tilleul platyphyllos, en donnant aux négociants des arguments sur la spécificité de cette filière de production.

Aussi le Conservatoire Botanique National Alpin a-t-il proposé de prolonger un premier travail d'élaboration d'une clé d'identification en l'appliquant à la description et l'analyse d'une vingtaine de cultivars de tilleuls des Baronnies provençales. Ce temps d'étude ne peut pas être mené sur le compte de ses missions



générales et, au vu, du temps d'étude requis, le CBNA a proposé de réaliser cette étude pour un coût de 15 000 euros.

A l'issue de cette étude, le CBNA s'engage à fournir un catalogue des tilleuls cultivés des Baronnies provençales qui comprendra :

- ◆ Une présentation générale sur le tilleul dans les Baronnies provençales : introduction, méthode d'inventaire botanique et ethnobotanique, présentation du tilleul sauvage et du tilleul domestique ;
- ◆ Le catalogue proprement dit : clé de détermination des variétés, cartographie de la répartition altitudinale et communale, fiches descriptives de 20 variétés.
- ◆ Le CBNA fournira également des photographies et des cartographies qui pourront être utilisées dans le cadre d'une publication.

A l'issue de cette étude, les données seront mises en page par un graphiste (prestation spécifique) et les données seront publiées sous forme numérique sur le site du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Le Parc accompagnera cette étude pour la diffuser, par le biais de formations, de manifestations, de conférences auprès des personnes intéressées, des propriétaires et de la population. Les données seront en effet publiques et seront également être reprises dans le cadre du Système d'Information Territorial (SIT).

Le budget prévisionnel de l'action est le suivant :

Dépenses (€ TTC)		Recettes	
Mission du CBNA pour une étude sur les cultivars des tilleuls domestiques des Baronnies	15 000 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes 80%	16 000 €
Graphisme d'une brochure reprenant les données du CBNA	2 000 €	Parc naturel régional des Baronnies provençales (financement et valorisation de temps de travail d'agent) 20%	4 000€
Animation de l'étude : transfert auprès des cueilleurs, pépiniéristes, sensibilisation des propriétaires et constitution d'un arborétum éclaté Poste de chargé de mission « patrimoines culturels et cultures » (Valorisation, 12 jours de travail)	3 000 €		
TOTAL	20 000 €	TOTAL	20 000 €

Après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 1 voix contre, le Bureau Syndical,

- ◆ Vu la charte du Parc et notamment les mesures 1-4-3 « partager la connaissance des patrimoines immatériels culturels associés aux usages du territoire », 2-1-1 « développer et valoriser les démarches de qualité d'une mosaïque de cultures agricoles »
- ◆ Considérant que la cueillette du tilleul est une culture emblématique du territoire des Baronnies provençales et que le marché du tilleul, notamment biologique, connaît une forte tension entre l'offre et la demande et que les prix du marché augmentent progressivement

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement de l'opération
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Claude AURIAS


